\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Public Prosecutor

Mohamed Shawky Ayyad  
Office of the Public Prosecutor  
Madinat al-Rehab  
Cairo  
Arab Republic of Egypt

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Monsieur le Procureur général,

**Tawfik Ghanem est détenu arbitrairement depuis le 21 mai 2021 uniquement en raison de son travail légitime dans les médias, en tant qu’ancien directeur régional de l’Agence Anadolu, une agence de presse turque gérée par l’État**. Après son arrestation, les autorités égyptiennes l’ont soumis à une disparition forcée pendant cinq jours au cours desquels il a été interrogé en l’absence d’un avocat au sujet de son travail antérieur au sein de l’Agence Anadolu. Par la suite, il a été conduit pour interrogatoire devant le service du procureur général de la sûreté de l’État (SSSP) au Caire, qui a ordonné sa détention dans l’attente d’une enquête dans l’affaire n° 238 de 2021 pour «diffusion de fausses nouvelles», «utilisation abusive des réseaux sociaux» et infractions liées au terrorisme. Depuis lors, sa détention provisoire est renouvelée sans qu’il n’ait réellement la possibilité d’en contester la légalité. Sa détention provisoire dépasse la durée maximale de deux ans fixée par le droit égyptien.

Depuis son arrestation, il est privé du droit de consulter un avocat de son choix en privé et de bénéficier d’une défense adéquate. Depuis janvier 2022, ses audiences de renouvellement de la détention provisoire se déroulent en ligne : son avocat est présent dans une salle d’audience avec le juge et Tawfik Ghanem les rejoint par visioconférence depuis la prison, en présence de gardiens. Avant janvier 2022, lorsqu’il était emmené au tribunal pour ces audiences, il ne pouvait pas non plus consulter son avocat en privé car il se trouvait soit dans une salle d’attente bondée en compagnie d’autres prisonniers, soit dans une cage de verre à l’intérieur de la salle d’audience.

Tawfik Ghanem est détenu à la prison de Badr 1, à quelque 70 km au nord-est du Caire, et se voit refuser l’accès à des soins de santé adéquats. Selon sa famille, depuis qu’il a été interpellé, il a perdu environ 20 kg et souffre de plusieurs problèmes liés à l’âge, notamment de diabète et d’une hypertrophie de la prostate. Avant son arrestation, il a appris qu’il souffrait d’une ostéochondrite disséquante, une maladie osseuse qui affecte les articulations et nécessite des séances régulières de kinésithérapie, ce dont il ne peut pas bénéficier en prison. Il souffre aussi d’une maladie et d’une irritation dermatologiques. Pourtant, les autorités pénitentiaires interdisent parfois à sa famille de lui apporter les médicaments dont il a besoin et d’autres produits de première nécessité, dont du savon antiseptique. Pour son traitement, il est contraint de s’en remettre principalement aux conseils de médecins incarcérés avec lui. Il n’a pas été transféré à l’hôpital à l’intérieur ou à l’extérieur de la prison malgré les multiples demandes de ses proches – même à leurs frais – pour assurer un diagnostic et un traitement appropriés.

**Je vous demande instamment de veiller à ce que Tawfik Ghanem soit libéré immédiatement et sans condition, et d’abandonner toutes les charges retenues contre lui, car il est détenu uniquement pour son travail journalistique. Dans l’attente de sa libération, il doit être autorisé à voir régulièrement sa famille et ses avocats et à recevoir tous les soins médicaux nécessaires, y compris dans des hôpitaux extérieurs à la prison si besoin, et doit être détenu dans des conditions conformes aux normes internationales relatives au traitement des prisonniers.**

Veuillez agréer, Monsieur le Procureur général, l’expression de ma haute considération.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Copie**

Ambassade de la République Arabe d'Egypte, Elfenauweg 61, 3006 Berne

Fax: 031 352 06 25, E-mail: eg.emb.bern@gmail.com ; (embassy.bern@mfa.gov.eg) / FB: eg.bern.embassy